

ILLUSTRATION DES COMPOSANTES VEGETALES DU PROJET

Les bosquets :

- La strate arborée comprend plusieurs espèces : l'alisier torminal qui affectionne les forêts sèches comme celle de Buzet, le charme commun au feuillage marcescent et présent aux alentours, le chêne liège et enfin le frêne à feuilles étroites supportant bien la sécheresse. Ces arbres seront plantés en tige ou en tige branchue selon les espèces. Ils seront complétés par des baliveaux de cerisier de Saint-Lucie, de merisier et de poirier sauvage.

Alisier torminal
Sorbus torminalis



Charme commun
Carpinus betulus



Chêne liège
Quercus suber



Frêne à feuilles étroites
Fraxinus angustifolia

- La strate arbustive est basée sur des espèces à caractère spontané comme la bourdaine, le noisetier, le prunellier, le troène commun et la viorne lantane.



Bourdaine
Rhamnus frangula



Prunellier
Prunus spinosa



Viorne lantane
Viburnum lantana

- La strate couvre-sol s'appuiera sur une variété de lierre non grimpant (pour limiter la maintenance sur les arbres) et résistante à la chaleur : *Hedera algerian Bellecour*®.

Les haies bocagères orientées est-ouest :

Plantées sur deux rangs, les haies bocagères seront réduites à un seul rang, là où l'espace est trop exigü. Elles seront aussi composées d'une strate arborée et d'une strate arbustive plus basse que celle des bosquets.

- La strate arborée comprendra des arbres résistant à la sécheresse, comme le chêne pubescent, le cormier, l'érable champêtre, l'érable plane et le poirier commun.



Chêne pubescent
Quercus pubescens



Cormier
Sorbus domestica



Erable champêtre
Acer campestre



Erable plane
Acer platanoides



Poirier sauvage
Pyrus pyraeaster



Poirier sauvage
Pyrus pyraeaster

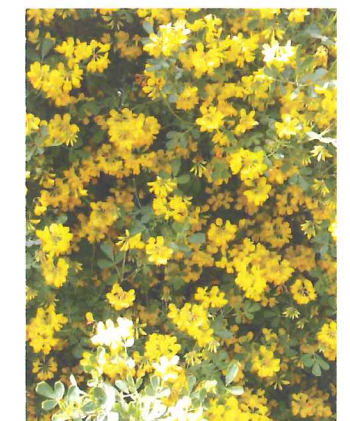
- La strate arbustive constituera un couvert utile à l'avifaune, avec l'aubépine monogyne (sous réserve d'autorisation des Services de la Protection des Végétaux), le cornouiller sanguin, la coronille arbrisseau, l'églantier, le fusain d'Europe, le laurier tin, le prunellier, le troène commun ainsi que la viorne lantane.



Aubépine monogyne



Cornouiller sanguin



Coronille arbrisseau

DATE 14/11/2017 | ÉCH

ZAC "Les Portes du Tarn" - Demande de Permis de Construire
81370 - Saint-Sulpice-la-Pointe / 31660 Buzet-sur-Tarn

11719



Eglantier
Rosa canina



Fusain d'Europe
Evonymus europaeus



Laurier tin
Viburnum tinus



Prunellier
Prunus spinosa



Troène comun
Ligustrum vulgare



Viorne lantane
Viburnum lantana

Les noues végétalisées et le grand bassin de rétention :

- La strate arborée est composée du peuplier tremble et du saule blanc, tous deux aptes à supporter des immersions momentanées.



Peuplier tremble
Populus tremula



Saule blanc
Salix alba



Saule à osier
Salix viminalis

- Complémentaire, la strate arbustive sera basée sur le saule à osier qui supporte également tant les immersions momentanées que les périodes de sécheresse.
- Les roselières comprendront :
 - ✓ des espèces plantées comme la baldingère (Phalaris arundinacea), les joncs diffus (Juncus effusus) et glauque (Juncus inflexus) et le roseau commun (Phragmites australis),
 - ✓ des espèces semées, déterminées à partir de relevés de la végétation locale, telles que la fétuque élevée (Festuca arundinacea), la filipendule (Filipendula vulgaris), la salicaire (Lythrum salicaria), ...

La végétalisation des bassins étanches :

Après recouvrement de l'étanchéité, les bassins seront semés d'espèces prairiales hygrophiles reprenant le cortège de celles mentionnées ci-dessus pour les bassins de rétention.

Par mimétisme, la charmille, à la périphérie du bassin est, aura le gabarit des murets en gabions présents sur les espaces publics.

La pinède :

Les accotements du bâtiment seront plantés de pins parasols destinés à attirer l'attention depuis les voies périphériques et à l'intérieur du site.



Pin parasol
Pinus pinea

Les plantations du parking VL :

Plusieurs espèces résistantes à la sécheresse marqueront le lieu.

- L'entrée piétonne sera accompagnée d'un alignement d'arbres de Judée, à la floraison et au feuillage remarquables, et les travées de stationnement seront ombragées par des tilleuls argentés, arbre puissant, de grande hauteur, à la floraison parfumée, générant peu de miellat contrairement aux autres tilleuls.



Arbre de Judée
Cercis siliquastrum



Tilleul argenté (sujet exceptionnel)
Tilia tomentosa

- Sous la frondaison des arbres, des tapis de cotonéasters couvre-sols (Cotoneaster dammeri 'Eichholz', et 'Green Carpet') et de chamaecersier (Lonicera nitida) limiteront la maintenance, tout en laissant passer la vue.

Les transversales fleuries :

Trois espèces d'arbres ont été retenues en plus de l'alisier torminal déjà cité ci-dessus : l'alisier blanc, l'aubépine de Carrière à la floraison généreuse, le merisier présent dans les bois, le poirier à fleurs de la variété Chanticleer également très florifère.



Alisier blanc
Sorbus aria



Aubépine de Carrière
Crataegus lavalleyi 'Carrieri'



Merisier
Prunus avium



Poirier à fleurs Chanticleer
Pyrus calleryana 'Chanticleer'

Les engazonnements :

Les pelouses rustiques seront semées d'espèces à caractère spontané comme l'agrostide stolonifère, la fétuque élevée, la fétuque rouge traçante, la fétuque ovine et le pâturin des prés. Le raygrass anglais sera évité pour permettre aux autres graminées de mieux s'implanter.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Préparation du sol :

- En raison du volume de terre disponible, les fosses d'arbres auront des dimensions minimales de 3 m³.
- Après les terrassements et avant la plantation, l'activité microbienne du sol sera stimulée par l'apport de compost de déchets verts issu des plateformes de recyclage situées à proximité.

Paillages pour les plantes ligneuses :

- Pour maintenir la fraîcheur au pied des arbres et limiter la concurrence des plantes adventices, le sol sera recouvert de bois broyé.
- Pour les arbustes, le paillage sera réalisé à l'aide de dalles spécialement conçues et 100 % biodégradables.

Protections contre les rongeurs :

- Le tronc des arbres sera protégé contre les morsures et les coups à l'aide de bandes à enrouler type Surtronc.
- Pour tous les arbustes, des filets de protection de couleur noire permettront de limiter les dégâts des rongeurs.

Tuteurage :

- Il sera réalisé à l'aide de tuteurs en bois non traité : châtaignier, robinier faux-acacia, issus de forêt exploitées durablement.

Le projet en chiffres

Arbres :			
Nom vernaculaire	Nom botanique	Taille à la plantation	Quantité
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	Cépée 3 troncs H : 200/250	14
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	Cépée 3 troncs H : 200/250	37
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i>	Tige 14 / 16	7
Aubépine de Carrière	<i>Crataegus lavalleyi 'Carrieri'</i>	Cépée 3 troncs H : 200/250	15
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	TRB 12 / 14	39
Chêne liège	<i>Quercus suber</i>	Tige 12 / 14	37
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	TRB 12 / 14	32
Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	Tige 12 / 14	20
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	TRB 14 / 16	44
Erable plane	<i>Acer platanoïdes</i>	TRB 14 / 16	12
Frêne à feuilles étroites	<i>Fraxinus angustifolia</i>	Tige 12 / 14	48
Merisier	<i>Prunus avium</i>	Cépée 3 troncs H : 200/250	20
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>	Tige 14 / 16	33
Pin parasol :	<i>Pinus pinea</i>	Tige 14 / 16 H : 200 / 250	94
Poirier sauvage	<i>Pyrus pyraeaster</i>	TRB 12 / 14	20
Poiriers à fleurs	<i>Pyrus calleryana 'Chanticleer'</i>	Cépée 3 troncs H : 200/250	13
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	Tige 14 / 16	67
Tilleul argenté	<i>Tilia tomentosa</i>	Tige 16 / 18	63
Total :			615

Tige 14 / 16 = circonférence du tronc à un mètre du sol

TRB = tige ramifiée depuis la base

Autres plantations ligneuses :		
Types	Unité	Quantité
Saules à osier des vanniers (<i>Salix viminalis</i>) touffe H. 90 / 120 :	u	55
Bosquets (arbustes + baliveaux + couvre-sols) :	m ²	7090
Haies bocagères est-ouest (arbustes) :	m ²	3180
Arbustes couvre-sols des parkings VL :	m ²	1360
Charmille :	ml	200

Gilles GENEST
Concepteur paysagiste



DATE 14/11/2017 | ÉCH

ZAC "Les Portes du Tarn" - Demande de Permis de Construire
81370 - Saint-Sulpice-la-Pointe / 31660 Buzet-sur-Tarn

11719



TERRA c.p.m.o

PC 4 Notice paysagère

